Master mention Droit des Affaires parcours-type Juriste d'entreprise d'assurances

Parcours

- Juriste d'entreprise d'assurances

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au RNCP

Modalités

- Présentiel

Coût de la formation

Formation continue : 8000 euros par an + droits d' inscription universitaire en vigueur

Renseignements

Gestionnaire de formation
Alice Bayard

05 61 12 86 58
jea.eedu@ut-capitole

Alumni
https://alumni.ut-capitole.fr

/ Présentation

Cycle mixte Alternance/Formation Continue

Enjeux

Formation en alternance : Contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage
Formation ouverte à la Formation continue

Ce master en alternance a pour objectif de former des juristes dotés des compétences juridiques pratiques et théoriques, indispensables à un accompagnement pertinent et efficace des entreprises et de leurs dirigeants. Ils doivent acquérir des compétences en prévention des contentieux, anticipation et gestion de risque contractuel, pour un développement de l'entreprise sur

le marché régional, national, européen et international. Au terme de la formation, le diplômé doit : maitriser les concepts fondamentaux du droit interne, européen et international des affaires ; maîtriser l'analyse et la qualification juridiques ; maîtriser les principales règles comptables, fiscales et financières applicables aux entreprises ; maîtriser les modes de règlement des conflits commerciaux (justice étatique et modes alternatifs de règlement des litiges.)

Lieux

Université Toulouse Capitole

Responsable(s) de la formation

Quentin Guiguet-Schiele, Maître de conférences

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 3;Bac + 4

Public ciblé

- Apprenants ayant obtenu une Licence Droit, A.E.S. ou tout diplôme admis en équivalence par la commission pédagogique.
- Public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit des acquis de l'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Coût de la formation

Le Master Juriste d'entreprise d'assurances en apprentissage est rattaché au CFA Juriscampus.

Tarif pour les contrats d'alternance (année universitaire 2024/2025) :

Contrat d'apprentissage : 17 000€ pour les deux années - secteur privé / secteur public
Contrat de professionnalisation : nous consulter

Tarif non connu pour l'année universitaire 2025/2026, dans l'attente du vote du comité d'administration de l'Université.

Tarifs pour les tagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...) (année universitaire 2025/2026) :

Master 1 : 8000 € + droits d'inscription universitaire en vigueur
Master 2 : 8000 € + droits d'inscription universitaire en vigueur

Possibilité de financement de la 1ère année de master sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif **ForPro Sup** (année universitaire 2025/2026).

Consulter notre grille tarifaire

Candidature

Modalités de candidature

Renseignements

- **par courriel** : jea.eedu@ut-capitole
- **auprès** du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : Alice Bayard, Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q, 1er étage

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Première année de master

- Apprenants ayant obtenu une Licence Droit, A.E.S. ou tout diplôme admis en équivalence par la commission pédagogique,
- Public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit des acquis de l'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée au succès à un concours ou à l' examen du dossier du candidat. L'admission est prononcée par le Président de l'université sur proposition d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Président de l'université.

Seconde année de master

Droit à poursuite d'études :
Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'Université Toulouse Capitole, l' accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.
La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription.
Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l' université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :
L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'Université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.
L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'Université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Nombre maximum d'apprenants prévu :

- **M1 : 30**
- **M2 : 30**

Je candidate

/ Programme

Ce parcours se prépare sur une durée de deux ans, en alternance, selon un calendrier spécifique.
La formation débute au mois de septembre de l'année N pour s'achever au mois de septembre de l'année N + 2 par la soutenance du rapport d'activité. L'action de formation représente un volume horaire global de 871 heures (examens et accompagnement inclus).

Rentrée le 8 septembre 2025

Contenu de la formation

Semestre 1 - 204 heures **UE1 - Droit des obligations - 57h** Responsabilité civile délictuelle – 21h Régime général de l'obligation – 18h Droit des sûretés – 18h **UE2 - Traitement juridique et extrajuridique - 39h** Procédure civile appliquée – 24h Modes alternatifs de règlement des différends – 15h **UE3 - Compétences extra-juridiques en entreprise - 51h** Méthodologie de gestion de projet – 30h Bureautique – 21h **UE4 - Communication - 27h** Anglais – 21h Communication en milieu professionnel – 6h	**Semestres 3 - 204 heures** **UE1 - Droit immobilier - 48h** Vente immobilière – 27h Droit des assurances lié à la construction – 21h **UE2 - Procédures spécifiques - 42h** Procédures civiles d'exécution – 21h Procédures collectives – 21h **UE3 - Droit civil spécial - 63h** Droit des successions et de l'assurance vie – 30h Responsabilité civile médicale – 33h **UE4 - Numérique - 24h** RGPD – 15h Bureautique – 9h **UE5 - Communication - 27h** Communication en milieu professionnel – 6h Anglais – 21h
Semestre 2 - 221 heures **UE5 - Droit des affaires - 48h** Droit de la consommation – 27h Droit du travail – 21h **UE6 - Protection du patrimoine - 51h** Voies et techniques de recouvrement – 24h Droit patrimonial (régimes matrimoniaux et droit de l'entrepreneuriat) – 27h **UE7 - Communication - 39h** Gestion des émotions pour une meilleure communication – 12h	**Semestres 4 - 199 heures** **UE6 - Enjeux juridiques des transports routiers - 54h** Droit des transports – 12h Accidents de la circulation – 30h Contention automobiles – 12h **UE7 - Secteur immobilier - 48h** Conflits de voisinages – 21h Urbanisme – 27h **UE8 - Protection par les assurances de personnes -18 h**

Anglais – 21h Communication en milieu professionnel – 6h **UE8 - Pratique professionnelle - 14h** PPA / Stage	Optimisation patrimoniale par l'assurance vie – 6h Protection sociale et prévoyance – 12h **UE9 - Veille juridique - 24h** **UE10 - Intégration en milieu professionnel - 55h** Communication en milieu professionnel – 7h Séminaires professionnalisants – 24h PPA / Stage – 24h

Volume horaire global de 871 heures de formation, dont 828h d'enseignement, 43h d'examens

Équipe pédagogique

Composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

Modalités

Présentiel

- Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée, équipée de vidéoprojecteur
- Connexion internet
- Accès possible aux diverses ressources universitaires :
  - Salles informatiques
  - Centres de documentation
  - Bibliothèques de l'université
  - Learning Center

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Fiche RNCP

38159

Activités visées / compétences attestées

- Connaissance complète et pointue du droit du contrat d'assurance, des principales assurances de l'entreprise et du particulier, ainsi que de l'activité d'assurance ;
- Maîtrise des principales techniques professionnelles (rédaction et interprétation des polices, gestion des sinistres, spécialement contentieuse) ;
- Apporter son expertise juridique sur des études ponctuelles (évolution du contenu des contrats, création de documents d' information sur les produits…) ;
- Évaluer un préjudice, rechercher un accord à l'amiable et rassembler le cas échéant les éléments nécessaires à la constitution du dossier relatif à une procédure judiciaire ;
- Assurer la veille juridique (évolution de la réglementation et de la jurisprudence)

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

- Agent d'assurance
- Avocat
- Courtier en assurance
- Expert d'assurance
- Gestionnaire de patrimoine
- Juriste d'assurance
- Magistrat

En savoir plus :
L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique....).
Retrouvez toutes les études de l'**OFIP** sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants ICI.

Présentation non contratuelle

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Droit des affaires

Renseignements

Gestionnaire de formation
Alice Bayard
05 61 12 86 58
jea.eedu@ut-capitole

Responsable pédagogique
Quentin Guiguet-Schiele
Quentin.Guiguet@ut-capitole.fr

L'aide à ma recherche de contrat d'alternance - les missions à proposer

À télécharger

- Modalités de contrôle des connaissances (MCC)
- Plaquette Master sur 2 ans (M1+M2)
- Plaquette Master 2

Handicap

Visitez le portail handicap sur le site de l'Université